

L'enceinte villageoise de Poncins

Jacques Verrier

Pour quelqu'un de passage, il est difficile aujourd'hui d'imaginer que l'ancien bourg de Poncins était autrefois entouré d'une enceinte villageoise. Les vestiges du rempart ou vingtain ont totalement disparu du paysage, aucun élément défensif n'est visible et le centre de vie s'est, avec le temps, décalé vers le sud. Seuls le château caché derrière ses murs et l'église en marquent l'emplacement.

Relief et géologie

Le bourg ancien de Poncins, avec son église et son château, s'élève dans une partie basse et quasiment plane (340 m d'altitude) de la commune, à l'ouest et au pied de la colline s'étirant du nord au sud, située sur son côté est. Il est installé sur la rive droite du Lignon, à peu de distance de la rivière et en aval de son confluent avec le Vizézy. Sa position n'offre pas d'intérêt stratégique évident, hormis peut-être permettait-il de contrôler un point de passage sur la rivière ? Il est à l'écart de la voie Bolène dont l'itinéraire médiéval est grossièrement matérialisé par la route départementale actuelle. Ce tracé joignait la ville de Feurs à l'est, le château et ville de Cleppé au nord et la capitale comtale, Montbrison au sud.

Par sa position près du lit de la rivière, le bourg de Poncins se trouve dans un contexte alluvionnaire récent et ancien. A l'est et au sud, se trouve une zone sablonneuse mentionnée sur la carte du BRGM¹ comme : *sable de Poncins*.

Les documents

Les terriers

Les terriers consultés pour cette étude ont un itinéraire particulier. Ils sont composés de plusieurs petits cahiers contenant en réalité des extraits de terriers. Ce sont des notes, prises vraisemblablement par Vincent Durand au XIXe s., à partir des terriers originaux dont la provenance est parfois indiquée sur les premières pages (exemple, figure 1). Sans doute, après sa disparition, ces notes furent reversées aux archives de la Diana, car sur la couverture figure un tampon de la bibliothèque

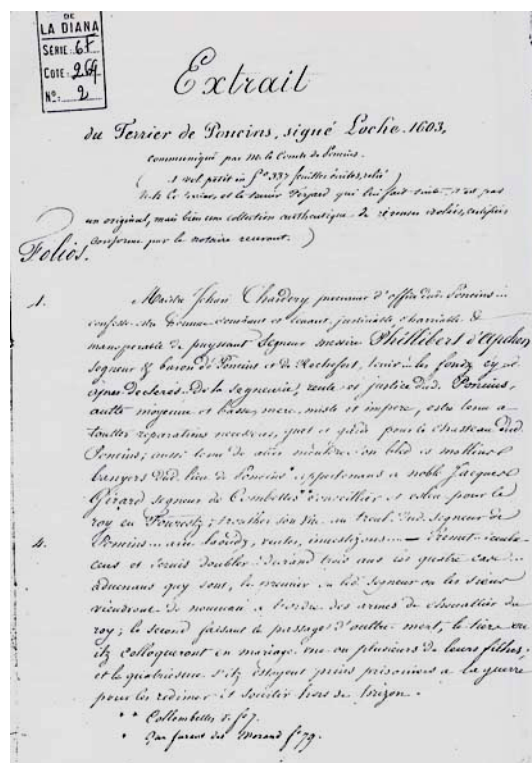


Figure 1 : extrait du terrier Loches, notes de V. Durand

avec à l'intérieur du cartouche une nomenclature : un numéro de série, une cote et un numéro d'ordre. Les documents originaux n'ont pas été retrouvés dans l'inventaire de la bibliothèque. Nous avons travaillé avec des photocopies de ces documents.

Le plus récent est constitué par les extraits du terrier Vuy, datant de 1761. Les premières pages sont constituées par une *convention entre Jean-Pierre Montagne écuyer, père et tuteur de Jean Hector Montagne, écuyer, seigneur de Poncins et Joachim Vuy, commissaire en droits seigneuriaux... pour la rénovation du terrier de la rente noble de Poncins*. Ce travail de rénovation passait par la création d'un

¹ Données issues du site <http://infoterre.brgm.fr>

atlas. La description des travaux envisagés est proche de la structure d'un cadastre Napoléon. Pour cette rénovation deux terriers anciens devaient servir de base et devaient être agrémentés avec des plans. Malheureusement, ce document n'est, d'après l'auteur, pas parvenu jusqu'à lui dans son intégrité.

Les notes de Vincent Durand ne sont composées que de 9 feuilles.

Le cahier suivant comprend des extraits des terriers Loches et Ferjard datés de 1603 et suivantes pour le premier et 1629 et suivantes pour le second. Il est identifié par : série 6F ; cote 269 ; numéro 2. Sur la première page il est mentionné : *communiqué par M. Le Comte de Poncins, 1 volume petit in f° 337 feuilles écrites reliées. Ce terrier et le terrier Ferjard qui lui fait suite, n'est pas un original, mais bien une collection authentique de réponses isolées, certifiées conformes par le notaire recevant.* Ce terrier concerne le territoire de la commune de Poncins mais il fait quelques incursions sur les communes de Cleppé et de Feurs (sur la partie de cette commune située sur la rive gauche de la Loire). Nous trouvons dans le texte quelques applications de ce terrier, parfois comparé au terrier Guacon, document plus ancien. À la fin du cahier figure une table alphabétique des censitaires.

Les extraits du terrier Guacon de Poncins datent de 1534 et des années suivantes. Il est identifié par : série 6F ; cote 268 ; numéro 16. Il n'y a aucune indication sur sa provenance. Sur la première page Vincent Durand a reproduit une image ainsi que la calligraphie du prénom Louis Vital appartenant à *M. Chalencon licencié ès loix, juge ordinaire et lieutenant général de M. le bailli pour le roi notre sire au ... pais, comté et ressortz de Fourrestz... scavoir faisons comme les tenanciers*

et emphytéotes.. cy après nommez... confesent... estre hommes levans et couchans, tailables et justiciables, charreables et manoperables, à corps et à cry de noble et puissant seigneur Arthaud de Saint-Germain escuyer, seigneur baron d'Apchon, Montrond, Poncins et Veaulche... a cause dudict Poncins.

Ce terrier, écrit en latin, concerne tout le territoire de la commune de Poncins. À la fin du cahier, nous trouvons : une liste alphabétique des tenanciers ; plusieurs cartes dessinées par Vincent Durand, résultats de son travail d'application du terrier (figure 2) ; une table des noms de lieux.

Les extraits du terrier dit Tinelli de Poncins datent de 1451. Le document est identifié par : série 6F ; cote 268 ; numéro 15. Sur la première page est inscrit : *1 volume couvert en parchemin, communiqué par M. Le Comte de Poncins.* À côté de la date il est fait un renvoi en bas de page : *reçu par Jean Tinelli de Cleppé, clerc notaire juré de la cour de Forez à l'oeuvre de Louis de de Lavieu seigneur de Poncins.* Ce terrier concerne tout le territoire de la commune de Poncins et déborde un peu sur celle de Cleppé. Il est en latin. À la fin du cahier figurent : une table alphabétique des noms de lieux ; plusieurs pages consacrées aux chemins mentionnés dans le terrier ; une liste alphabétique des tenanciers mentionnés ; une carte représentant le territoire de la *Leycheri*, lieu-dit situé au confluent du Vizézy et du Lignon, résultat de l'application de ce terrier, de même type que celles réalisées pour le terrier Guacon.

Les extraits des terriers Poerii, Charey et Donis datent respectivement de 1357, 1411, 1480. Le document est identifié par : série 6F ; cote 266 ; pas de numéro. Pour le terrier Poerii de Goincet, il est mentionné sur la première

Figure 2 : exemple d'application du terrier Guacon notes de V. Durand



page : 1 volume in 4° couvert de parchemin. Pour le terrier Donis, il est mentionné : *terrier de Goincet, 1480, signé Donis ; conservé à la bibliothèque publique de Montbrison*. Le terrier Charey est un supplément au terrier Poerii. Ces terriers concernent principalement le hameau de *Goincet*, situé au nord du bourg de Poncins. Nous n'y ferons donc pas référence pour cette étude particulière.

Les sources écrites

Elles sont peu nombreuses et se limitent le plus souvent à des observations d'ordre très général.

T. Ogier², en 1856, écrit au sujet du bourg de Poncins : *Les maisons, rassemblées d'une manière assez régulière, sont généralement d'une construction très ordinaire et peu élevée ; en arrivant au village, l'on est désagréablement surpris de voir que la réalité ne répond pas au tableau que l'on s'en était fait, d'après son heureuse situation et la beauté des alentours.*

Il fait une description succincte de l'église : *L'église de la commune, trop petite pour sa population, n'est composée que d'une seule nef et d'une chapelle latérale. Le chœur et le clocher qui le surmonte restent seuls de l'église primitive qui était de style ogival : toute la partie antérieure de l'église a été refaite postérieurement, ainsi que la chapelle latérale. Cette partie est plafonnée, tandis que le chœur est couvert d'une voûte à nervures avec un écusson à la clef.* Il ne parle pas du château situé dans le bourg mais de celui des *Perrichons* situé à l'ouest et n'évoque aucun souvenir lié à une enceinte.

L'abbé Vacher est à peine plus prolix à propos du château de Poncins³ : *Village et seigneurie dans le Forez, avec un vaste château-fort sur les bords du Lignon, justice basse et moyenne des Périchons, et de la châtellenie royale de Feurs, bailliage de Montbrison ; paroisse sous le vocable de Saint Laurent, dans l'archiprêtré de Feurs. L'église était dans l'intérieur du château.*

Les descriptions les plus intéressantes des vestiges de l'enceinte villageoise de Poncins sont celles faites par Auguste Broutin⁴ en 1884 et par Félix Thiollier⁵ en 1889. Nous reparlerons de ces deux textes plus loin dans l'étude.



Photo 1 : la rue principale, vue en direction du nord

Iconographie et plans

Elle se limite à quelques cartes postales du début du XXe siècle représentant la rue principale (exemple, photo 1), des vues lointaines ou des clichés de l'église. Les plans sont ceux du cadastre Napoléon et ses matrices ; il date de 1827.

Contexte historique

Antiquité

Le territoire de la commune de Poncins fait partie de ceux qui ont été les plus prospectés au cours des deux derniers siècles, dans la plaine du Forez. C'est au hameau de *Goincet*, situé au nord du bourg de Poncins que les prospections, les sondages et les fouilles ont mis en évidence une importante occupation de la Tène Finale. Dans la large périphérie de ce site, de nombreux autres indices d'occupation de l'Age du Bronze, du premier Age du Fer et de l'époque gallo-romaine ont été ramassés, notamment en bordure du Lignon. C'est aussi près de cette rivière et de celle du Vizézy que de nombreux indices protohistoriques (silex et tessons de céramique) ont été ramassés le long des rives, notamment au cours du XIXe siècle. Au total, la base de données Patriarche⁶ contient environ une centaine de fiches concernant la commune. Les prospections engagées en 2013 par le GRAL confirment cette omniprésence protohistorique sur le territoire de la commune.

En ce qui concerne les découvertes autour

² T. Ogier : *La France par cantons et communes, Département de la Loire*, Balay et Conchon, librairie éditeur, 1856

³ Abbé AD. Vacher : *Les paroisses du diocèse de Lyon*, Abbaye de Lérins, Imprimerie M. Bernard, 1899

⁴ A. Broutin : *Les châteaux historiques du Forez*, 1884, pp. 49-56

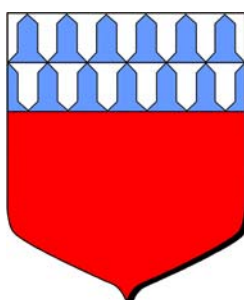
⁵ F. Thiollier : *Le Forez Pittoresque et Monumental*, Lyon, Waltener, 1889



Forez
De gueules au
dauphin d'or



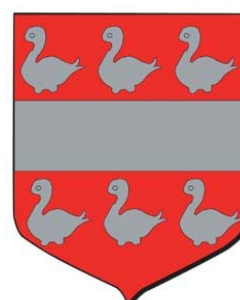
Thiers
D'or au lion de
gueules



Lavieu
De gueules au chef
de vair



Sénectaire
D'azur à cinq fusées
rangées d'argent



Saint-Germain
De gueules à la face
d'argent,
accompagnée de six
merlettes du même

Restitution des blasons M. Busseuil

et dans le village, les seules mentions sont celles de silex en bordure du Lignon, au nord du bourg et d'une base de cippe funéraire, en réemploi dans une construction mais non retrouvée lors des prospections.

De la seigneurie⁷

L'apparition du château de Poncins dans les textes date de 1173. Il figurait dans la transaction entre l'archevêque de Lyon et le comte de Forez⁸ : *le comte devra l'hommage lige à l'archevêque pour la moitié du château de Grangent et pour ceux de ... Poncins...* En 1222, le comte Guy IV donna la dime qu'il avait sur la paroisse de Poncins à l'abbaye de la Bénisson-Dieu, pour le salut de l'âme de sa mère Alix de Sully⁹. Le château de Poncins fut l'apanage de sa sœur Marquise de Forez lorsqu'elle épousa Guy VI de Thiers¹⁰. C'est ainsi qu'il entra dans le giron de cette famille. Vers 1280, le château de Poncins fut vendu par les Thiers, à Gaude-mar de Lavieu.

Cet homme appartenait à une branche d'une des grandes familles chevaleresques du Forez. D'après la généalogie établie par Édouard Perroy, il s'agit de celle des Lavieu de Roche¹¹ (la Molière, près de Saint-Étienne). Dès 1283, il aurait avoué Poncins à Jeanne, comtesse douairière. Pourtant, la famille Thiers réclamait encore l'hommage en 1321. Une mention dans le terrier Poreii, datée de 1302, confirme que Jean de Lavieu était alors le seigneur de Poncins¹². Quelques années plus tard, après sa mort, en 1317, la seigneurie est

avouée pour partie, foi et hommage, par Jean Allamand¹³; ce dernier avait épousé sa fille. En 1322, Briand de Lavieu rend foi et hommage pour son château de Poncins¹⁴. Son fils, un second Jean de Lavieu, sans héritier male éteignit la branche vers 1370. Il désigna sa sœur, Catherine, épouse d'Eraïl de Senectaire, comme son héritière.

Catherine testa en 1386 et fit hériter, de ses biens dont Poncins, son fils Jean de Sénectaire. La famille Sénectaire-Lavieu noua à la fin du XVe siècle une double alliance avec la famille Saint Germain : Guillaume de Sénectaire-Lavieu avait épousé Anne de Saint-Germain et Marguerite de Sénectaire-Lavieu (une cousine de Guillaume) était l'épouse de Michel-Artaud de Saint-Germain. La première apporta Poncins dans sa nouvelle famille. Deux générations plus tard, en 1574, Jean de Saint-Germain-d'Apchon décéda sans héritier.

Ses biens, dont le château de Poncins, changèrent une nouvelle fois de mains pour tomber dans celles de la famille d'Apchon. En 1603, Philibert d'Apchon est mentionné au terrier Loches où il est déclaré : *Seigneur mes-*

¹¹ E. Perroy : *Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle. Essai de Filiation*, tome II, Centre d'Études Forézienne et Recueil des Mémoires et Documents sur le Forez, tome XXI, 1977, pp. 424-431

¹² Jean Geoffroi (Gaufridi), de Charliu, seigneur de Goince, chanoine de Notre-Dame de Montbrison, à la suite d'un compromis passé entre lui et Jean de Lavieu, seigneur de Poncins, chevalier, par l'entremise de Pierre du Verney, seigneur de Grézieu, de Guillaume du Verney, fils de défunt Jean du Verney, et de Pierre Clair, juge de Forez, reconnaît par simple reconnaissance verbale, sans aucun serment de fidélité ou tout autre hommage, tenir en fief franc et libre, du seigneur de Poncins, ses maison et village de Goince et leurs appartenances. 16 février 1302. Recueil de mémoires et documents sur le Forez, Tome 8, La Diana, p. 257

¹³ L. M. C., t. I, p. 35 Arch. nat. P. 491^o, cote 505. Id., pp. 38. S., H. B., n° 317. Arch. nat., P. 1395², cote 302. Cart. des Francs-Fiefs, p. 135

¹⁴ Arch. nat., P. 490³, cote 208 P. 492¹, cote 608. Id., pp. 38. - L. M. C., t. I, p. 362

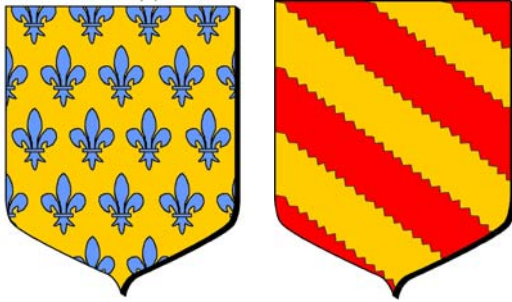
⁶ Source DRAC/SRA. Base de données Patriarche

⁷ Données généalogiques par Mireille Busseuil

⁸ Auguste Bernard : *Histoire du Forez*, Montbrison, Imprimerie Bernard Ainé 1835 ; Preuves, p. 10

⁹ J.-M. de la Mure : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, les preuves fondamentales* ; tome III, pièce n° 43, p. 39

¹⁰ - idem - ; tome I, p. 190



Apchon
D'or au semis de
fleur de lys d'azur

Montagne
De gueules à trois
bandes dentelées d'or

Restitution des blasons M. Busseuil

sire Philibert d'Apchon, seigneur est baron de Poncins et de Rochefort... tenir les fonds ci après déclarés de la seigneurie, rente et justice dudit Poncins haute, moyenne et basse...

La seigneurie paraît rester dans la famille jusqu'à la seconde moitié du XVII^e siècle, où l'on retrouve Henri de Saint-Vidal, marié à Gabrielle d'Apchon, dame de Poncins en Forez, fief dont l'hommage est rendu le 10 avril 1674 : *acte de foi et hommage rendu par Henri de la Tour, seigneur comte de Saint-Vidal en Languedoc et de Poncins au pays de Forez, avec aveu et dénombrement du château de Poncins*¹⁵...

Si l'on suit Sonyer du Lac¹⁶, la seigneurie passa ensuite par mariage à Gaspard d'Estaing qui en donna le dénombrement en 1695. Il la revendit ensuite à la marquise de Berville, transaction dont il retrouve trace en 1720. Jacques Cognet de la Maisonfort s'en rendit ensuite acquéreur et en prêta hommage la même année. Selon Auguste Broutin¹⁷, la transmission fut légèrement différente : Gaspard d'Estaing la vendit par acte du 3 mai 1718 à Claude Cognet de la Maison-Forte. Les deux auteurs se retrouvent pour la suite. Jacques Claude Cognet fit de Jean-Hector Montagne son héritier sous la tutelle de Jean-Pierre de Montagne, son père. La famille accola le nom du village au sien. La famille Montagne de Poncins ou plus souvent cités sous l'appellation de marquis de Poncins furent les derniers seigneurs du lieu.

¹⁵ Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, p. 229

¹⁶ M. P. d'Assier de Valenches : *Les fiefs du Forez d'après le manuscrit inédit de M. Sonyer du Lac... en 1788*, Imprimerie de Louis Perrin, 1858, pp. 206-207

¹⁷ A. Broutin : *Les châteaux historiques du Forez*, 1884, pp. 54-56

Du village

Sans grande valeur militaire ou stratégique, le château et le village de Poncins n'ont pas marqué dans l'histoire du Forez et nous n'en n'avons retrouvé que quelques citations en tant que biens.

Étude du tracé de l'enceinte

Observations à partir du cadastre actuel (figure 3)

Le cadastre actuel offre peu d'éléments remarquables liés à un bourg médiéval. L'église (figure 3, note A) se trouve au sud d'un grand parc dans lequel le château était installé (figure 3, note B). Elle occupe l'angle d'une petite place de forme triangulaire. Les maisons constituant ce qui paraît être la partie ancienne du village sont situées au sud (figure 3, cercle rouge) et à une certaine distance de l'église. Ces habitats sont répartis le long d'une rue de direction quasi nord-sud, obliquant ensuite à l'ouest pour éviter l'ensemble formé par l'église et le château. Ce chemin se poursuit en direction d'un pont qui traverse le Lignon.

Côté parcellaire, on notera la présence d'un alignement remarquable sur lequel les autres limites viennent buter (figure 3, note C).

Observations à partir du cadastre de 1827, dit Napoléon (figure 4)

La projection du cadastre Napoléon sur le cadastre actuel est loin d'être parfaite. Les correspondances au niveau des limites parcellaires sont peu nombreuses et se limitent :

- à l'église et au château (figure 4, respectivement notes A et B) ;
- au grand alignement parcellaire constaté sur le cadastre actuel et que l'on retrouve comme une limite constituée par un ruisseau (figure 4, note C) ; il forme une fourche à sa source.
- au parcellaire du bourg, situé à l'est de la rue centrale (figure 4, note D).

Les autres correspondances sont limitées et n'appartiennent pas à des ensembles cohérents.

Les relevés dans les matrices cadastrales font apparaître (figure 5) :

- en parcelle 637, *le château* (note a) ;
- en parcelle 639, *l'église* (note b) ;
- en parcelle 641, *la prison* (note c) ;
- en parcelle 650, *le couvent* (note d).

L'apparition de la *prison*, élément lié à l'application de la justice seigneuriale, est intéressante car assez rarement annotée sur le cadastre Napoléon. La mention d'un *couvent* ne se trouve pas d'écho dans les textes ou les terriers consultés, s'agit-il d'une création éphémère des XVIIIe/XIXe siècles ?

Les alignements parcellaires sont beaucoup plus structurés autour du château. Il s'agit tout d'abord d'une série composée de trois alignements (figure 5, note f), entrecoupés par des chemins de circulation, composant un ensemble quasiment circulaire. Cette forme est tronquée au nord et se termine par une parcelle évoquant une terrasse (figure 5, note e). Elle contient les structures majeures du bourg ainsi que quelques habitats dans son extrémité sud. Il pourrait s'agir du tracé du vingtain.

Une seconde série de trois alignements (figure 5, note g) suit le tracé précédent à quelque distance à l'extérieur. Il pourrait s'agir de celui du bord extérieur du fossé qui entourait le vingtain.

On notera aussi qu'à l'époque, il existait trois accès possibles au bourg. Le premier, au sud (note 1), constitue l'accès actuel. Le second, à l'est (note 2), n'existe plus. Il aboutissait à la croisée de deux chemins où était une croix. Le passage au nord conduisait directement au château, tandis que la route au sud, amenait au village. Le troisième accès, au nord (note 3), est issu du pont ou de la passerelle qui franchit le Lignon. Une ouverture, au sud-est, dans le tracé hypothétique du vingtain (note 4) pourrait être l'emplacement de la porte ?

Quelques éléments situés un peu à l'écart du village, au sud-ouest sont intéressants à signaler car ils montrent qu'il existait une activité artisanale et commerciale au bourg au début du XIXe siècle. Il s'agit de trois lieux dits, toujours présents sur la carte IGN : *la Poterie* ; *la Tuilerie* ; *le Champ de foire*. Deux moulins viennent compléter cette liste.

Observations à partir du terrier Loches et Ferjard de 1603 et suivantes

Dans le terrier Loches, seuls les premiers folios relevés par V. Durand font référence à des propriétés situées à l'intérieur ou près du bourg :

f° 1 *Maistre Jehan Chardery procureur d'office dudit Poncins... confesse estre homme couchant et levant, justiciable, charriable et manoperable de puyssant seigneur messire Puillibert d'Apchon seigneur et baron de Poncins et*

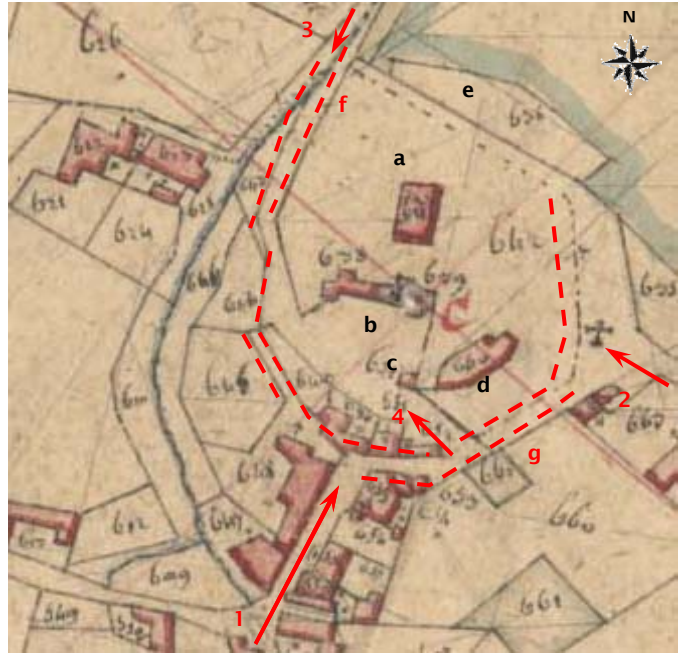


Figure 5 : cadastre Napoléon de 1827
AdL cote 1682VT15_21

*de Rochefort, tenir... les fondz cy apres dece-
teres(?) de la seigneurie, rente et justice dudit
Poncins, aulte moyenne et basse, mere, miste
et impere, estre tenu a toutes reparations
necessaires, guet et garde pour le chasteau
dudit Poncins ;*

f° 1v *De la r. de S. masonneufve (en) Guacon
maison... jardin... et aysances... a Poncins j. a
la rue publique... de matin, le rif du Merderit
de soir, la maison de la confrerie dudit lieu de
bize la verchere de Michiel Carcay et Loyse
Gourgo sa fe de bize, la court, grange et jar-
din de Hugues Gras de vent.*

f° 5 *Venerable et discrete personne M^e Benoit
Cheuelu cure de Poncins habitue a l'eglise de
St Jehan de Lyon... de la réponse de J. Heliot f°
48, terre et place ou souloit estre la maison
du s^r curé dud. Poncins contenant une mesté-
rée ou maison jt au fosse du chasteau... de
midy... le ruisseau des Carcay descendant de
leur fontaine de soir, le chemin dud. Poncins a
la croix de Vizezi de bize et la maison des ...
Bertholot de matin.*

*Cf Guacon 58. De r. Ant Violey... dumum sue
cure ... apud Poncins, j. fossata castrie ex me-
ridie prout dividunt mete ibidem afixe,... ri-
vum labentem... de canali de Quarcaay ad rip-
parium de Lignon ex sero... iter t. de Poncins
apud la Leychiere et ad crucem Visie ex borea,
domum et aysimenta Benedicti Bertholot al.
Jacquet ex oriente.*

f° 10 *M^{es} Cheuelu et Philibert Desgottes pbrs
prébandier et de serviteurs de l'églize parro-
chiale de Poncins. Maison haulte et basse, cel-
lier, jardin et aysance contenant une carton-*

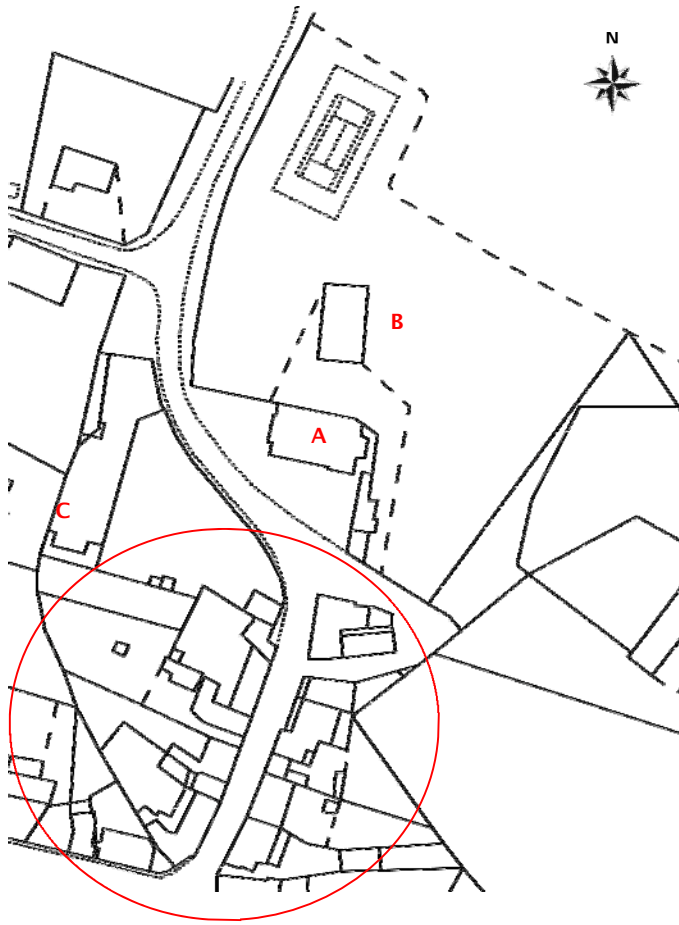


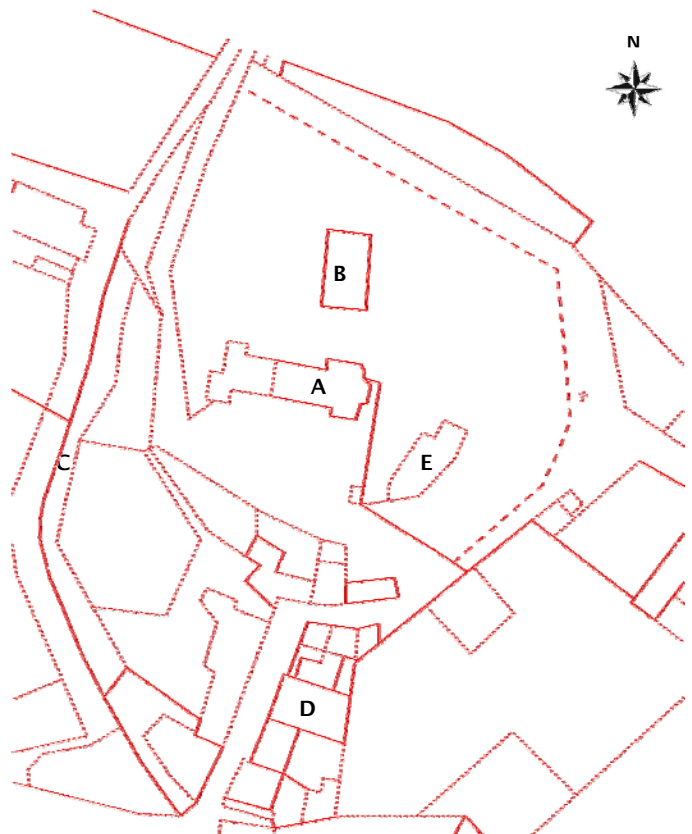
Figure 3 : reprise du cadastre actuel de Poncins

DAO J.V. GRAL 2013

Figure 4 : report du cadastre Napoléon et comparaison avec le cadastre actuel

——— Correspondance entre le cadastre Napoléon et le cadastre actuel
- - - - - Parcelle du cadastre Napoléon sans correspondance sur le cadastre actuel

DAO J.V. GRAL 2013



née.. au bourg dud. Poncins, jt le chemint t. dud. lieu à Feurs de soir et vent, la goutte de la Chalmoize als Beynot de bize, la terre de Jehan Chardery de matin et la maison et jardin de Antoine de vent que fust de Pierre Venard de matin et vent. (Cf Tinelli 18v et Guacon 60).

f° 12 Hugues Gras marchand, hoste de Poncins. De la r. de s Maisonneufve. Terrier Guacon... maison... court... jardin... audit Poncins jt. à la rue publique de matin, le chemin t. dud. Poncins au pont de Lognon de vent, le rif de Mardurier de soir. Le susd. chemin entre deux, le jardin de Me Jehan Chardery de bize.

f° 14v Phillippes Ganiard hoste dud. Poncins maison sise aud. Poncins j. a la rue publique te. du chasteau aux alles dud lieu de vent, la maison de m^e francois Gras sergent royal dud. Poncins qui fust de Benoit Laurans de soir, les fosses du chasteau... de bize et matin.

f° 16 M^r François Gras sergent royal... maison a Poncins jt le chemin t. du chasteau au cimetière... de vent, les fosses dudit chasteau de bize... la maison de Phillippe Ganiard de matin.

f° 16v aud. Poncins, jt aux alles de soir, le chemin t. du chasteau au cimetière de bize.

f° 18 Georges Ganieres tisserand dud. Poncins. Maison jt. le chemin t. dud. Poncins à Montbrison de bize, le cimetière... de matin et bize, aultre chemint. dud Poncins à Chambéon de matin...

f° 19v Anthoine du Vent de Poncins. Maison sise aud. Poncins (en) la Marrotery ... jt le chemin t. dud. Poncins à Feurs de vent, le jardin de pbres dud. Poncins de soir et bize et la terre de M^e Jean Chardery et Hugues Gras de matin (Cf Guacon 22v art 9).

f° 40 Anthoine Cudon (de) Poncins... maison ...

aud. Poncins jt le chemin t. dud. Poncins à Chambéon de matin, la goutte de la Chalmeze entre deulx, la terre dud. seigneur de Poncins de vent et le pré dud. seigneur de bise et de soir. (Cf. Guacon 87v, même maison)

f° 43 Laurans Drugnat mareschal dud. Poncins. Maison sise aud. Poncins jouxtant le chemin t. du chasteau... au cimetière de vent, les fouses dud. chasteau de bize, la maison de M^e francoys Gras de matin, la garenne dud. Seigneur... de soir.

f° 46v Claude Paret couturier aud. Poncins. De la r. de Toussain de Jomard au terrier Guacon pour le 4^e article. Maison sise aud. Poncins jt. a la rue publique de soir, le chenevier dud seigneur et les alles dud. Poncins de matin et bize, le jardin et la maison des prbes dud. Poncins de vent ung fousse entre deux.

f° 47 pour le 5e article de la réponse... verchère de 3 mestérées où il y a une petite maison siz à Poncins jt e chemin t. de Poncins à Montbrison de vent, la goutte de Merderieu de matin, le chemin t. du cimetière au pont de Lognon de bize et quasy matin. (Cf Guacon 14v même tènement)

f° 51v Me Benoist Pater marchand hoste de Poncins. Maison basse a Poncins que solloit estre la maison de la confrérie dud. Lieu cy devant abbenevise par led Pater du luminier et habitans dud Poncins, j. à la rue publique de matin... la maison forge de Laurans Drugnat mareschal. Une ruelle entre deux de bize.

Ces différentes mentions ne permettent pas de reconstituer le village en ce début de XVIIe siècle. Néanmoins, certaines se regroupent et d'autres donnent des informations sur la structure du village, sur sa population et sur sa position par rapport au château.

Comme dans tous les terriers, le réseau viaire constitue le repère principal pour situer les propriétés (figure 6). Les chemins suivants sont cités :

- Poncins à Montbrison
- Poncins à Chambéon
- Poncins à Feurs
- Poncins à la croix de Vizézy
- Poncins au pont de Lignon
- la rue publique du château aux alles
- la rue publique
- le chemin du château au cimetière
- du cimetière au pont de Lignon

Quelques professions sont citées, permettant de voir qu'outre les nombreux paysans, d'autres professions vivaient et/ou exerçaient à Poncins : un procureur d'office ; le curé ; des marchands ; un sergent royal ; un tisserand ; un maréchal-ferrant ; un couturier.

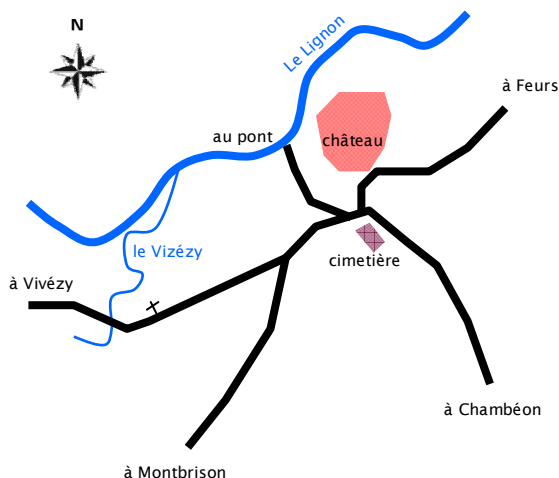


Figure 6 : essai d'application, le réseau viaire selon le terrier Loches

Parmi les autres renseignements : le cimetière est replacé (emplacement identique à celui du cadastre Napoléon) ; une maison de la confrérie¹⁸ est indiquée ; une halle est mentionnée près du *chenevier* du seigneur ; les biens du seigneur sont indiqués en tant que confins (*pré du...*, *terre du...*, *garenne du...*, *chenevier du...*) ; un ruisseau (rif) de *Merderet* ou *Merderieu* ou *Mardurier* est cité plusieurs fois¹⁹.

Concernant le château et l'enceinte, les renseignements sont limités. Le premier est mentionné en tant que point d'origine ou de destination de plusieurs voies. Pour la seconde, ce sont uniquement les fossés qui sont indiqués. Dans le folio 5, ils sont placés au sud de la maison du curé, située vraisemblablement dans l'enceinte. Dans les folios 14v et 43, ce sont trois propriétés plus la garenne du seigneur qui les jouxtent à l'est et au nord.

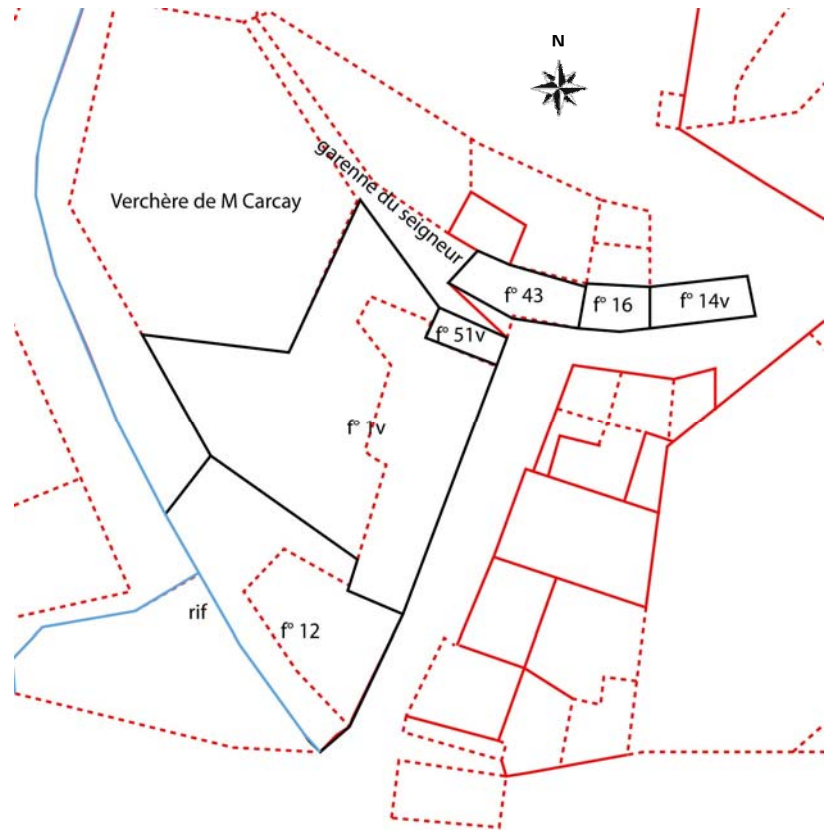


Figure 7 : essai d'application partielle du terrier Loches

Un essai d'application de 6 mentions issues des folios (figure 7), en prenant pour base le cadastre Napoléon, permet de situer les fossés sur le tracé hypothétique du vingtain, défini dans le paragraphe précédent.

Il semblerait que la disposition de l'ensemble château et village soit assez proche de celle du cadastre Napoléon. Le château se trouve au nord ; les structures et les différents bâtiments le composant ne sont pas cités. Il est encore entouré de fossés, au moins partiellement. Les maisons formant le village sont situées au sud. Elles sont disposées contre les fossés, de part et d'autre d'une rue centrale et le long des voies d'accès.

Observations à partir du terrier Guacon de 1534 et suivantes

Les folios ont été extraits des terriers et recopiés par Vincent Durand. Ils ont été restitués à partir de photocopies de ces manuscrits par Mireille Busseuil et traduit du latin en français par André Bousquet.

¹⁸ Nous supposons qu'il s'agit d'une confrérie pieuse, plutôt qu'une confrérie de métier.

¹⁹ Ce toponyme, aux consonances évocatrices, est souvent utilisé pour désigner un cours d'eau servant aussi d'égout collecteur

Restitution

En tête les tenanciers cy après nommez confessent estre hommes levans et couchants, taillables et justiciables, charréables et manoevrables à cor et à cry de noble et puissant seigneur Arthaud de Saint-Germain escuyer, seigneur baron d'Apchon, Montrond, Poncins et Veaulche... a cause dudit Poncins ayant lieu le dit seigneur et ses predecesseurs... ont eu juridition tant mere, mixte et impere, ... sous les cens, canons, servis, rentes, garde du chastel, droitz, quartz, quintz, sextes, tailles, tachies, charrois, manoeuvres, emphiteoty, tributz, usages, droitz seigneuriaux... et autres tenuz au quatres... et pour raison d'iceulz doubler par trois aunées....

f° 5v Benedictus Bertholot... domus... apud Poncins, j. iter tendens de porta castris de Poncins apud Goincellum, Esclusa et Bruyolles ex oriente et borea juxta plaetteam existentem ante fores castris appellatam La plasse du Peron ex meridie et j. balman fossatum Castris... ex vento et oriente et j. piscaturam cure de Poncins ex sero.

f° 7 Prope torcular domini... j. iter de castro... ad pontem de Lignon ex vento.

f° 22v In... la Marrotery j. iter de Poncins apud Forum ex sero et vento... ortum dominum

curati et presbytorum de Poncins ex borea... stabula dictorum curati et presbytorum ex sero...

f° 95v (Genorepha Garnier)... *Duas domos altas contiguas situatas infra castrum de Poncins quarum una situatur infra turrim porte super domum porterii et alia supra portam castris predicti comprehensisque (?) gradibus ad ascendendum in dicti domibus juxta vintenum et ambulatoria castris de Poncins ex oriente juxta domum heredium Nicolaz Jullieu ex borea, juxta domum Martini Quatre ex sero et domum domini de Precivet ex vento et extendant dicte domus in altitudine vivelicet ; illa que est in turri super domum porterii usque ad travamentum altum turris dimictando tamen allaria et alio domus in altitudine usque alloria.*

f° 143 (Clemens et Stephanus Morans) *Domus infra Castrum de Poncins, j. ecclesiam ipsius loci ex borea et plaetheam exitus porte dicte ecclesia ex oriente. Donum domini de Poncins ex occidente et carreriam publicam tendentem ad stabula dicti domini ex vento.*

f° 155v (Martinus des Gouttes)... *Plathea domus... in castro de Poncins, j. vintenum castris ex vento... stabulum canum (?) domini ex mane... stabula equorum ipsius domini ex sero et carreriam publicam ex borea.*

f° 208v (Petrus Ponchon)... *domum mediam et altam existentem desuper domum Johannis d'Yzoroet et ? personarii cum pede gradum dicte domus superiori et inferiori extagii existentem subtus et super domum Johannis d'Yzoro sitam in Castro de Poncins.*

f° 241v Claudius Dru de Celle... *domus, ortus apud Poncins j. ortum sive viridarium domini de Poncins ex borea... fossata castris ex sero, iter de castro ad cimiterium ex oriente et vento.*

f° 297v (Johannes Stephanus Roux)... *Domum unum estagii situatam infra turrim et supra carreres fiscales castris de Poncins j. vintenum castris ex vento, carreriam publicam ex borea plaetheam domus domini curati de Poncins ex oriente.*

Supplément situé en fin de document

f° 349 Marguerite Surieu... *qu'estoient assis sur une maison aulte et basse... sise au château de Poncins, au devant l'église... laquelle a desbatye par la permission dud. M^e Ponchon, pour en bastir une aultre au lieu... des Combes.*

Traduction

f° 5v Benedictus Berthelot... *maison... vers Poncins, au bord du chemin allant de la porte*

du château de Poncins à Goincellum, Esclusa et Bruyolles à l'est et au nord à côté de la place qui est devant la porte du château appelée La plasse du Peron au sud et à côté du fossé (balman?) du château au vent et à l'est et à côté du vivier de la cure de Poncins à l'ouest.

f° 7 *Près du pressoir du seigneur... le long du chemin allant du château... au pont du Lignon au vent.*

f° 22 *Dans (ou en direction de)... la Marrotery à côté du chemin de Poncins auprès du Forum (de la place publique, du marché) à l'ouest et au vent... le jardin du maître de l'administration et du presbytère de Poncins au nord... les écuries de la dite administration et du dit presbytère à l'ouest.*

f° 95v Genophera Garnier... *Deux maisons hautes contigues situées sous le château de Poncins desquelles une est située sous la tour de la porte au-dessus de la maison des portiers et l'autre au-dessus de la porte du dit château et y compris les escaliers pour monter dans les dites maisons à côté du vintain et de l'allée du château de Poncins à l'est à côté de la maison de l'héritage de Nicolaz Jullieu au nord à côté de la maison de Martini Quatre à l'ouest et la maison du seigneur de Precivet au vent et la dite maison s'étendant en hauteur bien entendu ; celle qui est dans la tour au-dessus de la maison des portiers jusqu'à la haute charpente de la tour gênant cependant les passages (vers les autres maisons) et l'autre maison en hauteur jusqu'aux passages.*

f° 143 Clemens et Stephanus Morans... *Maison sous le château de Poncins, à côté de l'église dudit lieu au nord et de la place (où est) la porte de sortie de la dite église à l'est. La maison du seigneur de Poncins à l'ouest et le chemin publique allant vers l'écurie du dit seigneur au vent.*

f° 155v Martinus des Gouttes... *La place la maison... dans le château de Poncins, à côté du vintain du château au vent... le chenil du seigneur au matin... l'écurie des chevaux du dit seigneur au soir et le chemin publique au nord.*

f° 208v Petrus Ponchon... *d'une maison moyenne et haute existante au-dessus de celle de Joannis Yzoroet et ? de ses gens avec l'escalier vers les étages inférieurs et supérieurs de la dite maison existant au-dessous et au-dessus de la maison de Joannis Yzoro située dans le château de Poncins.*

f° 241v Claudius Dru de Celle... *une maison, un jardin près de Poncins à côté du jardin ou du parc du seigneur de Poncins au nord... fossés du château au soir, le chemin du*

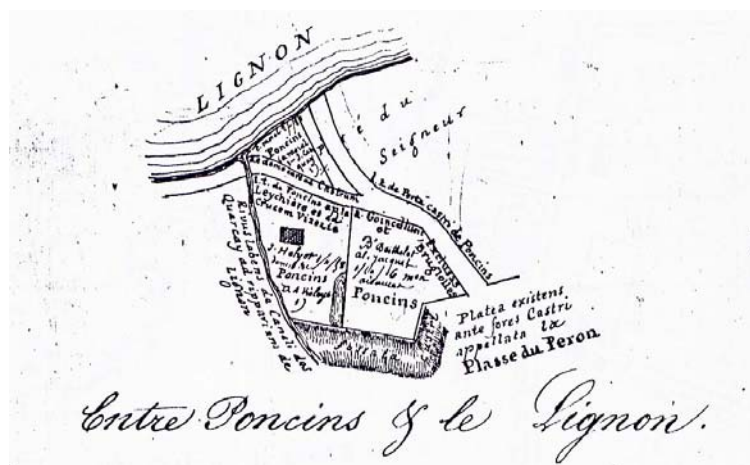


Figure 8 : essai d'application du folio 5v du terrier Guacon par V. Durand

château au cimetière à l'est et au vent.
f° 297v Johannes Stephanus Roux... Une maison d'un étage située sous la tour et au-dessus des chemins fiscaux du château de Poncins, à côté du vingtain au vent, du chemin publique au nord, de l'avenue de la maison du seigneur curateur (châtelain) de Poncins à l'est.

En complément de ces textes, deux plans ou partie de plans réalisés par Vincent Durand concernant le bourg figurent dans le document. Il s'agit d'une application du folio 5v (figure 8) et de celle de plusieurs folios concernant les faubourgs au sud et à l'ouest de Poncins (figure 2).

Si le terrier Guacon est trop incomplet pour permettre de retrouver le village dans son intégralité au début du XVIe siècle, il fournit de nombreuses et précieuses indications :

- le folio 5v, repris par V. Durand (figure 8), correspond à la partie nord-ouest de l'enceinte, surplombant le Lignon. On y trouve citée *la plasse du Peron* dont c'est l'unique mention dans le terrier ainsi que le fossé du château ;
- le folio 7 indique simplement la présence d'un pressoir appartenant au seigneur, mention intéressante, sur une commune où la culture de la vigne n'est pas véritablement attestée, s'il s'agit d'un pressoir à vin ? Il se situait dans la partie nord-ouest de l'enceinte ;
- le folio 22v mentionne une place qualifiée de *Forum*, ainsi qu'une structure liée à l'administration du château et/ou de la seigneurie, peut-être un châtelain. Elle occupe un espace et utilise des moyens (jardins et écuries) voisins ou communs avec le presbytère ;

- le folio 95v permet une reconstitution quasiment en trois dimensions (figure 9) de l'ensemble décrit. Il se place à l'entrée sud de l'enceinte et il est composé d'une porte flanquée d'une tour. La partie haute sous la tour et au-dessus de la porte est habitée. La partie basse de la tour est occupée par des portiers. Le vingtain est aussi cité de même que l'accès au château. La fin du texte n'est pas très claire mais elle semble indiquer qu'il y avait une construction plus ou moins anarchique ayant induit des difficultés de circulation entre les différents bâtis. Plusieurs maisons sont indiquées dans les confins situés au nord, à l'ouest et au sud.

- les folios 143v et 155v se trouvent en continuité (figure 10). Le premier situe deux maisons (dont une appartenant au seigneur) au sud de l'église et à l'ouest d'une place. Une rue se trouve au sud et conduit aux écuries. Ces dernières se retrouvent dans le folio 155v servant de confins à la place d'une maison. Cette dernière a elle-même pour confins le vingtain au sud et le chenil du seigneur à l'est.
- le folio 208 informe simplement de la présence d'un habitat composé de trois niveaux (bas, moyen et haut) situé à l'intérieur du château.
- le folio 241v place une maison et son jardin au sud du château avec le vingtain placé à l'ouest. Avec ces seules indications, l'habitation est difficile à situer ;

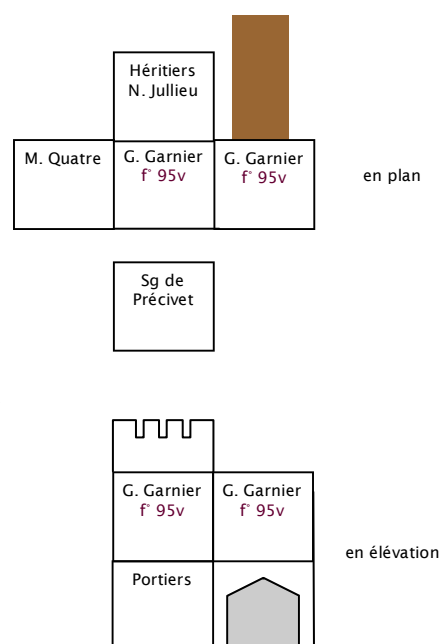


Figure 9 : essai de restitution du folio 95v

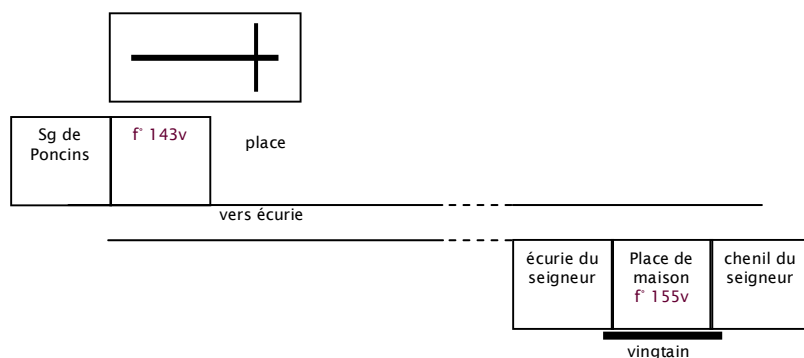


Figure 10 : essai de restitution des folios 143v et 155v

- le folio 297v complète et confirme le folio 95v sur la présence de la tour et du vintain. On y trouve une expression particulière : *carreres fiscales*²⁰.
- le folio 349 figurant dans le supplément nous indique que des travaux de démolition avaient été entrepris au sein du château. Une maison de plusieurs étages située devant l'église, donc au centre du village est *desbatye* pour en reconstruire une autre dans un autre lieu.

Ces extraits de terrier apportent des informations inédites sur le château et sur son enceinte. De nombreuses maisons citées figurent à l'intérieur de cette dernière et forment ce que l'on peut considérer être une enceinte villageoise. Celle-ci s'ouvre par une porte flanquée d'une tour au sud et semble posséder un second accès par le nord-est.

Le vintain est signalé dans plusieurs folios, soit au sud soit à l'ouest, ce qui permet de situer l'emplacement des habitations privées dans la partie de l'enceinte bien qu'elles paraissent mêlées à des occupations seigneuriales et religieuses. Ces dernières sont variées : vivier ; maison du seigneur et du châtelain ; écurie ; chenil ; pressoir. L'application générale du terrier dans la périphérie du bourg et la restitution faite par V. Durand (figure 2) montre qu'il existait aussi quelques habitations à l'extérieur de l'enceinte et positionne le cimetière.

²⁰ *carreres* ou *carieres fiscales* : il n'a pas été trouvé de traduction plus explicite que *chemins fiscaux*, traduits littéralement par analogie avec une autre expression le *chemin des estimateurs* : c'est le nom de plusieurs tronçons de route qui entourent Valréas (84), de façon incomplète, aujourd'hui. Ce nom a une explication, il s'agit de la frontière entre deux taux d'imposition, selon que l'on possède un bien à l'intérieur (dans le château ou plus près du château) ou à l'extérieur. Il semble qu'il ait pu exister un deuxième cercle plus large. Ainsi l'adjectif « fiscal » paraît justifié. A. Bousquet

En résumé le terrier Guacon confirme la présence d'une enceinte de type villageoise autour du château et de l'ancien bourg médiéval de Poncins.

Observations à partir du terrier Tinelli de 1451 et suivantes

Les folios ont été extraits des terriers et recopiés par Vincent Durand. Ils ont été restitués à partir de photocopies de ces manuscrits par Mireille Busseuil

et traduit du latin en français par André Bousquet.

Restitution

f° 5v *In castro di Ponssins juxta murum vinteni... ex mane e careriam publicam ex cero.*

f° 14 *Petrus de Sellour faber, domus... apud Ponssins... juxta fossata castris ex cero et iter publicum... de castro... apud cimiterium ex oriente.*

f° 15v *(Domus alta) in castro de Ponssins... super domum bassam... domini ubi solebat esse domus furni juxta murum vinteni ex borea et juxta domum dicti domini ex cero... et careriam publicam ex meridi et est sciendum quod in predicto abenevisato dicte domus alte et sub eodem censu(?) comprehenduntur gradus dicte domus pro ascendanto dictam domum altam et hoc de quatuor pedibus hominis in latitudine.*

f° 18v *In castro de Poncins juxta carreras publicas ex borea et ex oriente.*

f° 54v *Super quadam... domo alta et bassa... sus castro de Poncins ... Unum denarium super pede et platea pedis gradum... queribus(?) ascenditur in domo alta ipsius domus.*

f° 57 *Vir discretus dompnus(?) Anthonius Violey, presbiter curatis et nomine cure... de Ponssins - Domus in castro juxta muram vinteni castris ex vento.*

f° 58 *Antonius Violeys... sus nomine proprio juxta ortum et domum Cure de Ponssins ex borea et piscinum dicte cure ex oriente et... fossata castris, ex meridie.*

f° 62v *Johannès Perrini alias Dealis (Domus regularis, platea, furnus, ortus) apud Poncins, j. rivum aque provenientis de Trivio cimiterii de Poncins ex vento, et.. Iter tendens de castro... ad cimiterium ... ex meridie et quasi ex sero, et juxta alas dicti dom(ini) de Poncins ex certo et.. Ortum sece(?) vercheriam dicti domini militis ex borea et oriente et.. rivum appellatum*

de la Charmoyse ex oriente et vento. Jurieu 1469.

Traduction

f° 5v Dans le château de Poncins contre le mur du vintain au matin et le chemin publique au soir.

f° 14 Petrus de Soller artisan, une maison... vers Poncins... contre les fossés du château au soir et le chemin publique... château... vers le cimetièrre à l'est.

f° 15v une maison haute dans le château de Poncins... au-dessus d'une maison basse... du seigneur où était traditionnellement la maison du four contre la muraille du vintain au nord et contre la maison du dit seigneur au soir... et le chemin publique au sud et montant vers la dite maison haute (du précédent abenevis) et selon le même recensement comprenant les marches de la dite maison haute pour monter à la dite maison haute et ce (passage) pour 4 personnes de front, de large.

f° 18v Dans le château de Poncins le long des chemins publiques au nord et à l'est.

f° 54v Au-dessus de cette ...maison haute et basse... situé au château de Poncins... Un denier (?) au-dessus du pied (?) et de l'espace des marches à pied ?... se plaindre de la montée dans la maison haute de cette même maison.

f° 57 Le distingué sieur Anthonius Violey, curateur du presbytère et curé en titre... de Poncins... une maison dans le château contre le mur du vintain du château au vent.

f° 58 Antonius Violey... sous son propre nom à côté du jardin et de la maison de la cure de Ponssins au nord et vivier de la dite cure à l'est et... fossés du château, au sud.

f° 62v Johannès Perrini alias Dealis (une maison couverte de tuiles, un espace/une place?, un four, un jardin) près de Poncins, à côté du ruisseau venant du cimetièrre Trivio de Poncins au vent, et... le chemin allant du château... au cimetièrre... au midi et quasi à l'ouest, et à côté d'autres (alias) du dit seigneur de Poncins à l'ouest et un jardin « fauché » (une pelouse) un verger du dit seigneur militaire ? au nord et à l'est et... le ruisseau appelé de la Charmoyse à l'est et au vent. Jurieu 1469.

Le terrier Tinelli est beaucoup moins fourni en folios concernant le bourg, le château de Poncins et les différentes structures qui le composent. Ces quelques mentions sont néanmoins assez proches de celles présentes sur le terrier Guacon et permettent de faire un constat similaire : plusieurs maisons, à plusieurs

niveaux, étaient comprises à l'intérieur du vintain et des fossés. La structuration de l'ensemble est impossible à reconstituer mais quelques éléments comme le cimetièrre, le vivier de la cure ou la voie publique se retrouvent dans les deux documents.

Autres documents

Charles Beauverie a été un acteur important de l'archéologie de la commune. C'était aussi un artiste peintre dont le renom a dépassé largement le cadre départemental. Intéressés par la vie de cet homme qui a côtoyé les plus grands impressionnistes, nous nous sommes penchés sur son œuvre.

Il a laissé de nombreux tableaux et dessins représentant Poncins, montrant d'ailleurs des paysages tout à fait différents de ceux que l'on peut voir aujourd'hui. Dans le cadre de cette étude, un de ses tableaux a particulièrement attiré notre attention ; il est intitulé : *La foire aux cochons à Poncins* (photo 2). C'est une huile sur toile, réalisée en 1895. Outre l'aspect ethnologique, cette œuvre a un intérêt archéologique. On y voit en second plan l'église : le sommet de son clocher et une grande partie de la nef. Ceci permet de replacer assez précisément le lieu où l'artiste avait posé son chevalet (figure 11). On s'aperçoit qu'à l'époque la perspective avait été ouverte et qu'une partie des habitations n'apparaissaient plus. On remarque sur le côté droit un mur, à la taille importante, dont l'aspect est celui du pisé.

Il se pourrait que cet ouvrage soit le rempart, décrit en 1884 par Auguste Broutin²¹ : *Cette vieille muraille, qui a survécu au château lui-même, consiste en un mur de terre d'environ quatre à cinq pieds d'épaisseur. Ses murs, depuis longtemps dépourvus de toute espèce de couverture, ont encore près de 20 pieds d'élévation.*

Pour conforter cette hypothèse, à la description précédente nous ajouterons celle figurant dans le Forez Pittoresque²² : *C'était une vaste forteresse, qu'entouraient des larges fossés, encore très reconnaissables. Mais des bâtiments anciens il ne subsiste qu'une portion du mur d'enceinte regardant le matin, avec une demi tour rectangulaire engagée et peu saillante. Ce mur, épais de 1,40 m et haut de 7 à 8 mètres, est en maçonnerie jusqu'à 2 m du sol et en pisé au-dessus. C'est une vraie curio-*

²¹ A. Broutin : *Les châteaux historiques du Forez*, 1884, pp. 49-56

²² N. Thiollier : *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, Waltener, 1889, volume 1

sité archéologique. On y remarque une meurtrière pour la mousqueterie.

Cette description va dans le même sens que celle d'A. Broutin, ajoutant plusieurs précisions et notamment complétant la description du rempart, par la partition de son appareillage. La base est en pierres jusqu'à une hauteur d'homme dépassée (2 m) et le reste en pisé. La présence d'au moins une tour est ici confirmée. Celle de meurtrières est par contre une nouveauté.

Prospections

Les prospections effectuées dans le village n'ont permis aucune découverte visible concernant l'enceinte et l'habitat ancien du bourg de Poncins. Les descriptions du village, faites au XIXe siècle, étaient déjà explicites sur son état, à l'époque. L'habitat qualifiable « d'ancien », visible aujourd'hui, est essentiellement composé de maisons construites en pisé dont les encadrements de portes et fenêtres sont en briques pour les plus récentes et en bois pour les plus anciennes.

Conclusion

Les terriers Tinelli et Guacon ne laissent aucun doute sur la présence d'une petite enceinte villageoise à Poncins au cours des XVe et XVIe siècles. Cette fortification resta présente et active assez longtemps puisqu'elle est encore mentionnée en tant qu'ouvrage de défense au XVIIe siècle : *acte de foi et hommage rendu par Henri de la Tour, seigneur comte de Saint-Vidal en Languedoc et de Poncins au pays de Forez, avec aveu et dénombrement du château de Poncins, entouré de murailles et vingtain dans l'enclos duquel châ-*



Figure 11 : position approximative du peintre lors de la réalisation de l'œuvre
Cadastre Napoléon



Photo 2 :
Charles Beauverie,
La foire aux cochons à Poncins

Huile sur toile, 1895
Collection du musée d'art Roger Quilliot, Clermont-Ferrand

teau et vintain est l'église paroissiale fossoyée tout autour, de la justice haute, moyenne et basse dans l'étendue de la paroisse de Poncins²³.

Un tracé hypothétique peut être avancé à l'aide du cadastre Napoléon et de quelques mentions issues principalement du terrier Guacon de 1534. Cette enceinte de forme ovoïde associe un fossé et un mur de vintain, que l'on suppose avoir été élevée en pisé. La présence d'une porte, défendue par une tour flanquante est un élément de fortification important qu'il est difficile d'imaginer de nos jours.

L'enceinte, mentionnée dans le terrier Tinelli en 1451, est donc antérieure à cette date, mais nous ignorons celle de sa création. La disposition des lieux (château au nord, village au sud), telle qu'on la perçoit au travers des différents documents, pourrait s'apparenter à l'évolution d'une structure de type château et basse-cour.

Plusieurs maisons sont citées, au gré des terriers, à l'intérieur du vintain, elles sont à deux ou trois niveaux. A partir du XVI^e siècle,

il semblerait que la volonté du seigneur soit d'évincer toutes ces constructions internes pour les rejeter dans la périphérie de l'enceinte pour en conserver l'usage exclusif. Ce phénomène avait été déjà mis en évidence pour l'enceinte de Chalain-d'Uzore²⁴ où l'étude des différents terriers montre une volonté d'appropriation de l'espace clos de la part des seigneurs du lieu, afin de pouvoir développer une demeure associée à un parc et des jardins.

La dernière remarque concerne le folio 349, venu en supplément du terrier Guacon, où la démolition d'une maison est mentionnée : *laquelle a desbatye par la permission dud. M^e Ponchon, pour en bastir une aultre au lieu...* Elle concerne le terme *desbatye* et le sens qu'il est possible de lui appliquer. Faut-il comprendre qu'il s'agit d'une démolition pure et simple ou d'une déconstruction avec récupération des matériaux comme il était courant de le faire dans le département de l'Ain par exemple ? La position de Poncins, dans un contexte pauvre en matériaux de construction, inciterait à pencher vers cette solution de récupération.

²³ Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, page 229.

²⁴ J. Verrier et M. Busseuil : *Le bourg de Chalain-d'Uzore*, Bulletin du GRAL n° 19, 2009, pp. 63-94.